



carte vtc refusé par rapport au casier b2

Par **samchai**, le **22/02/2019** à **12:49**

bonjour j'ai eu mon examens pour obtenir la carte vtc mais ma carte à été refusé par rapport à mon casier b2 4 condanation du code de la route dont la dernière étais une peine de amande de 5euro par jour pendant 1 ans en 2013 à ce jour il me reste 300 euro a payer j'ai rencontré des difficulté financière donc je n'ai pas pu payer ayant 3 enfants et étant au chômage le seul travail que j'ai enfin pu trouve m'est refusé par rapport à mon casier et t il possible de trouve une solution

Par **Visiteur**, le **22/02/2019** à **13:41**

Bonjour

Seuole la bonne volonté de l'organisme qui vous attribue cette carte, peut jouer en votre faveur